

Paris,  
le mercredi 2 mai 2018

**Émetteur :**

Direction du Développement et de l'Accompagnement des Ressources Humaines

**Destinataires :**

Mesdames, Messieurs les Directeurs des organismes de Sécurité sociale

Mesdames, Messieurs les Médecins conseils régionaux

**Objet :** Actualisation de la nomenclature de la gestion du temps de travail

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

La nomenclature de la gestion du temps de travail a été actualisée, afin de tenir compte des évolutions réglementaires et notamment de la mise en place du comité économique et social issue de l'ordonnance n°2017-1718 du 20 décembre 2017.

Les nouvelles rubriques apparaissent en italiques, précédées du pictogramme .

Par ailleurs, dans un souci de lisibilité, les codes qui ne sont plus utilisés ont été extraits de la nomenclature, et figurent en annexe du document.

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, cette nouvelle nomenclature, qui se substitue à celle en vigueur précédemment.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'expression de ma considération distinguée.



Gaudérique Barrière  
Directeur par intérim

**Document(s) annexe**

**(s) :**

- Nomenclature de la gestion du temps de travail (Diffusion 2018),

